



Agir pour l'égalité environnementale en Seine-Saint-Denis

Rapport sur la situation en matière de développement durable 2021

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211216-2021_12_054-DE

Sommaire

Editorial	2
Introduction	4
Ambition 1. Améliorer la santé environnementale et protéger les Séquanodionysien-ne-s des nuisances et des pollutions	7
Engagement n°1 : favoriser une alimentation de haute qualité environnementale	9
Engagement n°2 : améliorer la qualité de l'air et diminuer le trafic routier	12
Engagement n°3 : garantir un environnement sain dans les structures accueillant des enfants	17
Ambition 2. Adapter le territoire aux crises écologiques	21
Engagement n°4 : jardiner la Seine-Saint-Denis, en valorisant le rôle social et d'agrément du végétal en milieu urbain	24
Engagement n°5 : développer le rôle écologique de la nature en ville	27
Engagement n°6 : faire de l'habitat un axe majeur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique	31
Ambition 3. Mobiliser la population de Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique	35
Engagement n°7 : promouvoir la citoyenneté écologique	37
Engagement n°8 : développer une écologie inclusive en permettant au plus grand nombre d'accéder aux solutions et aux pratiques durables	40
Engagement n°9 : l'écologie, levier d'insertion des personnes privées d'emplois	47
Ambition 4. Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale	48
Engagement n°10 : les agent.e.s départementaux.ales, acteur.rice.s de la citoyenneté écologique	50
Engagement n° 11 : décliner la stratégie du Département pour l'économie circulaire	52
Engagement n° 12 : développer la production locale d'énergie renouvelable	55
Engagement n° 13 : tester et amplifier les mesures "zéro carbone"	59
Remerciements	60



Stéphane Troussel

**Président du Conseil
Départemental
de la
Seine-Saint-Denis**

Prévenir et protéger. C'est l'ambition que nous avons affirmé par l'adoption de nos **Engagements pour l'égalité environnementale face à l'urgence climatique.**

Prévenir en engageant ou en incitant, au travers de nos politiques publiques, la transformation du territoire, de ses infrastructures et de son organisation, pour une réponse ambitieuse et structurelle aux crises environnementales.

Prévenir, en accompagnant l'émergence de nouvelles activités et d'alternatives solidaires pour développer, collectivement, des filières économiques et des solutions innovantes face à ces enjeux. Prévenir, en renforçant les capacités d'agir pour la transition écologique, par l'éducation, par la culture et par l'accompagnement social.

Prévenir... et protéger, en adaptant nos infrastructures et nos bâtiments à un climat durablement modifié et à des ressources naturelles qui se raréfient.

Protéger, surtout, en allant vers les séquano-dyonisiennes les plus fragiles et les plus exposées aux conséquences des pollutions et des périls écologiques pour renforcer leur sécurité, leur santé et leur bien-être.

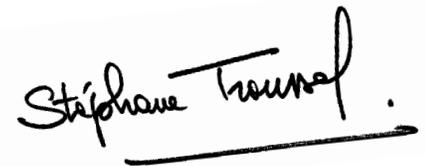
La crise sanitaire nous a rappelé que la destruction d'habitats naturels à des milliers de kilomètres, parfois induite par nos propres modes de consommation, peut avoir des conséquences dramatiques pour toute la planète. Elle a durement touché le territoire de la Seine-Saint-Denis, ses habitantes et ses habitants. Mais elle a aussi démontré notre capacité à répondre, de manière solidaire, à ce nouveau risque : pour aider celles et ceux qui en avaient le plus besoin et pour développer des solutions visant à adapter et à transformer durablement la Seine-Saint-Denis, le Conseil Départemental a impulsé et soutenu cet élan avec le Plan de rebond écologique et solidaire.

En doublant les financements alloués aux propositions des associations et des entreprises de l'économie solidaire, au travers de l'Appel à Projets Agir in Seine-Saint-Denis, nous avons favorisé l'émergence de dynamiques inclusives, mises au service d'une plus grande résilience du territoire. Et en accélérant la mise en œuvre de nos plans en faveur des mobilités actives ou de la nature en ville, nous avons affirmé notre engagement résolu pour l'émergence de nouveaux modèles de déplacements et d'aménagement.

L'année 2021 a montré la pertinence de nos choix : notre responsabilité, c'est de concrétiser nos engagements plutôt que de fixer des caps lointains. Notre volonté, c'est d'agir et d'embarquer nos agent.es, les acteur.rices et les habitant.es de Seine-Saint-Denis dans cette transformation.

Ce rapport propose les preuves concrètes qu'un autre monde est possible : nous y affirmons notre priorité donnée aux actions collectives, engagées et solidaires.

Parce qu'agir nous protège, nous allons maintenir et développer nos efforts au service d'une transition écologique volontariste, visible et inclusive.



Stéphane Trounal.

Introduction

“ L’urgence de l’action doit aller de pair avec la prise en compte des plus fragiles d’entre nous. En effet, les premier.es concerné.es par les ravages causés par le réchauffement climatique sont aussi bien trop souvent les premier.es à supporter le coût d’un nécessaire changement de modèle.”

Stéphane Troussel,
Président du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Les **Engagements pour l’égalité environnementale face à l’urgence climatique**, votés en 2019 par le Département de la Seine-Saint-Denis, se déclinent autour de 4 ambitions :

1. Améliorer la santé environnementale et protéger les Séquano-dionysien.nes des nuisances et des pollutions ;
2. Adapter le territoire aux crises écologiques ;
3. Mobiliser la population de Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique ;
4. Accélérer la transition énergétique et carbone de l’administration départementale.

En novembre 2020, un second document cadre, spécifiquement consacré à l’exemplarité interne de la collectivité a été adopté à l’unanimité par l’assemblée : la stratégie carbone vise à réduire d’au moins 30% les émissions de gaz à effet de serre du Conseil Départemental d’ici 2030 par rapport au bilan carbone 2019. La part incompressible de nos émissions sera

compensée dans un objectif de neutralité carbone.

L’édition 2021 du rapport de développement durable du Département de Seine-Saint-Denis présente l’avancement des chantiers engagés au titre de ces engagements. Car si l’année a été marquée par une crise sanitaire d’ampleur inédite, elle a aussi vu de nombreux projets se concrétiser !

Nous savons qu’il est désormais question de vivre avec les conséquences de pollutions et de nuisances qui, si nous travaillons à les réduire, ont aussi des effets durables et structurels sur la qualité de vie, sur le modèle de développement du territoire et sur sa cohésion sociale. Ainsi, le programme de mandature annoncé à l’issue des élections départementales 2021 situe la transition écologique comme priorité du mandat qui débute.

Cette priorité est par ailleurs renforcée par des évolutions législatives récentes : la Loi Climat et Résilience, définitivement adoptée en juillet 2021 ; l’entrée en vigueur, qui se poursuivra en

Introduction

2022, de plusieurs dispositions issues de la Loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire d'une part et des mesures de la loi EGalim, votée en octobre 2018, concernant la restauration collective, d'autre part. Ou encore la mise en place en juin 2021 de la deuxième étape de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) métropolitaine, qui implique des restrictions de circulation de plus en plus fortes pour les véhicules les plus polluants à l'intérieur du périmètre de l'A86. Toutes ces dispositions posent des enjeux d'accompagnement social, d'évolution de nos politiques publiques et de nos services publics au service d'un territoire plus résilient.

Enfin, nous savons que la transition écologique du territoire repose sur un effort de toute l'administration départementale. Nous voulons

renforcer les capacités d'agir des services opérationnels en développant un outil d'autodiagnostic de leurs projets et en élaborant un jeu sérieux autour de la transition écologique. En 2022, il s'agira aussi de renforcer le pilotage interne des démarches de développement durable, notamment par la mise en place d'un budget climat.

La mise en œuvre de ces politiques et de cette transformation interne se traduit par l'animation de démarches collaboratives visant à élaborer des stratégies efficaces, par la mise en œuvre de partenariats novateurs pour les concrétiser et par le soutien opérationnel et financiers aux acteurs qui se mobilisent. L'ensemble de nos résultats et de ces perspectives sont présentés ici : nous vous en souhaitons bonne lecture.

Grille de lecture du rapport

Le présent rapport est illustré par les **Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies**, auxquels le Département s'attache à répondre dans la mise en œuvre de chacun de ses projets. Les objectifs DD correspondants à chacune des ambitions pour l'égalité environnementale sont illustrés sur la colonne de gauche du document.

Pour chaque engagement, les **stratégies et plans d'actions cadres** sont présentés en préambule des actions menées.

Deux types d'actions sont ensuite listées : les **actions engagées** et terminées en 2021, et celles **en cours de déploiement** dont le niveau d'avancement est indiqué dans la deuxième colonne du tableau. Les actions à venir sont présentées dans la partie « **Objectifs 2022** » à la fin de chaque ambition.

Enfin, les formats « **Zoom sur** » permettent une présentation plus exhaustive de certains dispositifs phares déployés en 2021, qui répondent chacun à leur façon à un enjeu déterminant en terme de développement durable du territoire.

Améliorer la santé environnementale et protéger les Séquano-dyonisien.nes des nuisances et des pollutions

Ambition 1. Améliorer la santé environnementale et protéger les Séquano-dyonisien.nes des nuisances et des pollutions

Améliorer la santé environnementale et protéger les séquanais dionisien.nes des nuisances et des pollutions

L'ambition

Agir sur les facteurs environnementaux permet de prévenir, de préserver et d'améliorer l'état de santé de la population en améliorant la qualité des eaux, de l'air, des sols, en se protégeant du bruit, tant à l'extérieur que dans les espaces clos que sont les bâtiments, en améliorant la qualité de l'air intérieur et en luttant contre l'insalubrité, les expositions au plomb ou aux fibres d'amiante.

En Seine-Saint-Denis, les facteurs environnementaux affectant la santé de ses habitants sont principalement les nuisances liées au trafic routier telles que la pollution atmosphérique ou le bruit mais également la difficulté d'accès à des biens de consommation de qualité du fait d'un manque d'offre et du pouvoir d'achat limité de la population.

L'objectif est de mener une politique ambitieuse en matière d'environnement permettant d'améliorer la santé de la population à court et moyen terme. Ces mesures fortes concernent particulièrement la lutte contre la pollution de l'air extérieure et intérieure ainsi que l'éviction des composants polluants des biens de consommation courante (alimentation, objets utilisés pour la petite enfance...).

Les mots clés

consommation
atmosphérique
qualité
Alimentation
environnement
santé
enfance
préserver
améliorer air
prévenir
expositions
pollution



Sur proposition du Département, des associations et des entreprises du territoire ont signé la charte "A vélo in Seine-Saint-Denis" dès 2020. Enrichi de nouveaux signataires en 2021, cet outil permet d'encourager les acteurs du territoire à faciliter l'usage du vélo pour leurs salariés, leurs bénévoles et leurs clients.

Améliorer la santé environnementale et protéger les séquanais dionisien.nes des nuisances et des pollutions

2 FAIM
«ZÉRO»



Les actions menées en 2021

Engagement numéro 1 : Favoriser une alimentation de haute qualité environnementale

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



La stratégie

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

La mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour la Seine-Saint-Denis a été votée en décembre 2020. L'initiative de ce projet a été encouragée par un triple constat : l'exacerbation de la précarité alimentaire et de ses conséquences sociales et sanitaires, la présence sur le territoire d'un vivier d'initiatives citoyennes en matière d'alimentation durable (pas moins de 430 acteur.rices recensées) et, de la conjonction de ces deux états de fait, la structuration, dans l'urgence de la crise sanitaire, d'un réseau de solidarité hors norme. Ces éléments sont autant de facteurs qui ont encouragé l'adoption de ce plan transverse, qui se donne à la fois pour objectif de pérenniser les dynamiques observées pendant la crise, et de renforcer l'exemplarité du Département en matière d'alimentation, en s'appuyant sur les actions déjà amorcées par le Conseil Départemental avant l'adoption du PAT.

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Améliorer la santé environnementale et protéger les équariens dyonisiens des nuisances et des pollutions

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
Evolution de l'offre alimentaire dans les crèches pour proposer 30% de produits issus de l'agriculture biologique chaque jour – chiffre qui s'élève à 100% concernant le lait, les carottes, les pommes de terre et les citrons.		Direction de l'Enfance et de la Famille
Organisation d'une journée de sensibilisation dans les crèches, avec les parents, dans le cadre de la Semaine du Goût.		& Direction de l'Education et de la Jeunesse
Une politique de réduction des emballages et du gaspillage alimentaire dans les restaurants des collèges est en cours de déploiement, notamment avec l'installation de tables de tri dans les cantines, ou d'animations d'ateliers sur le gaspillage dans les collèges.		&
Attribution du label ECOCERT, pour les restaurants administratifs du Département, au niveau 2 Carottes, qui valorise le recours à 4 composantes bio et locale par mois et 30 % de composantes bio par mois.		Direction du Bâtiment et de la Logistique
Distribution hebdomadaire de paniers bio et de saison aux agents départementaux qui le souhaitent.		Direction des Ressources Humaines
Partenariat avec Banlieue Santé pour former les associations de distribution alimentaire nouvellement créées aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.		Direction de la Prévention et de l'Action Sociale

Améliorer la santé environnementale et protéger les équans dionisien.nes des nuisances et des pollutions

Accompagnement de diététiciens dans les épiceries solidaires.		Direction de la Prévention et de l'Action Sociale
Actions menées contre la dénutrition au sein des EHPAD, afin d'améliorer les conditions de vie des seniors.		Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées
Partenariat avec l'association les Couches Fertiles qui réutilisent les couches de plusieurs crèches du territoire pour alimenter un site de compostage.		Direction de l'Enfance et de la Famille

Améliorer la santé environnementale et protéger les équariens dyonisiens des nuisances et des pollutions

Engagement numéro 2 : Améliorer la qualité de l'air et diminuer le trafic routier

La stratégie

LE PLAN VELO

La stratégie Vélo départementale adoptée en 2019 a pour objectif de développer des réponses aux besoins en déplacements quotidiens de nos concitoyen.nes, dans des espaces publics rénovés et sécurisés. Ces actions sont largement engagées avec 120km de voies départementales aménagées pour la pratique du vélo sur les 342km de voirie. La pratique du vélo a connu une accélération sans précédent avec la crise sanitaire et le Département a su s'adapter très rapidement et déployer dès le mois d'avril 2020 des aménagements transitoires simples et rapides à mettre en œuvre pour mailler et compléter le réseau existant et ainsi répondre aux nouveaux besoins. Entre mai et juin 2020, 37 kilomètres de voiries ont ainsi été aménagés. Cette nouvelle façon d'intervenir, plus souple, permet également de tester des aménagements dans des secteurs contraints. En 2021, le Département a aménagé 16 nouveaux kilomètres de voiries cyclables pérennes.

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
Amplification des opérations d'aménagement des rues départementales en faveur des cyclistes et des piétons, inscrites dans le Plan vélo voté en avril 2019, avec en particulier l'aménagement de carrefours dit à la Hollandaise, à l'instar de celui installé sur l'ex RN2 à Pantin en 2021.		Direction de la Voirie et des Déplacements &
Déploiement du stationnement vélo à l'échelle de l'ensemble des sites départementaux (300 sites).		Direction de l'Education et de la Jeunesse &

Améliorer la santé environnementale et protéger les équariens dyonisiens des nuisances et des pollutions

<p>L'accompagnement des agent.es du Département à changer leurs habitudes de mobilité à travers le challenge « 3 semaines sans ma voiture », à destination de 50 agent.es, et l'organisation annuelle d'un village de la mobilité destiné aux agent.es et aux habitant.es de Bobigny.</p>		<p>Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité</p>
<p>La formation des collégien.es à l'utilisation du vélo grâce à des vélos-écoles dans les collèges.</p>		
<p>Accompagnement de la ville de Pantin dans l'organisation de sa première journée sans voiture en septembre 2021.</p>		<p>Direction de la Voirie et des Déplacements & Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités</p>
<p>Plusieurs projets d'urbanisme transitoire sont engagés dans le département :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur une portion de la RD933, afin d'installer du mobilier urbain en façade du jardin Stalingrad à Pantin ; - Au Carrefour des Limites à Pantin, afin de créer une place à l'emplacement du futur TZ3, pour une durée de 4 ans. - Requalification sur la RD22, à Saint-Ouen, afin de végétaliser ; l'emplacement d'un ancien parking dans un quartier Politique de la Ville. Ce projet est co-piloté avec la Ville de Pantin et Plaine Commune. 		<p>Mission Transformation de l'Espace Public et du Cadre de Vie</p>
<p>Une concertation et une expérimentation au sujet des usages et de la requalification de la RD932, séquence Aubervilliers - Pantin - Quatre Chemins, a été menée en 2021 et s'achèvera début 2022. Il s'agit d'interroger les participants sur la place de la marche à pied et des usages piétons de l'espace. Avec l'aide d'un collectif d'architectes, une phase de diagnostic participatif (marches exploratoires) a</p>		<p>Mission Transformation de l'Espace Public et du Cadre de Vie</p>

Améliorer la santé environnementale et protéger les séquanais des nuisances et des pollutions

porté sur le mobilier urbain le mieux adapté aux besoins des usagers de l'espace public.



Les itinéraires cyclables vers les sites des Jeux Olympiques et Paralympiques sont un axe prioritaire du plan vélo départemental. Le Conseil Départemental travaille ainsi à cette accessibilité, en prenant en compte la mise en place de la signalétique et des stationnements par exemple, avec l'ensemble des partenaires.



Délégation aux Jeux Olympiques et Paralympiques

PRINCIPALES LIGNES DE LA STRATÉGIE CYCLABLE DU DÉPARTEMENT

 Boucles cyclables olympiques



 Réseau Vitesse



Plan N° 2021P181

- DTCM -
Service de la Géomatique et l'Information Géographique

Novembre 2021

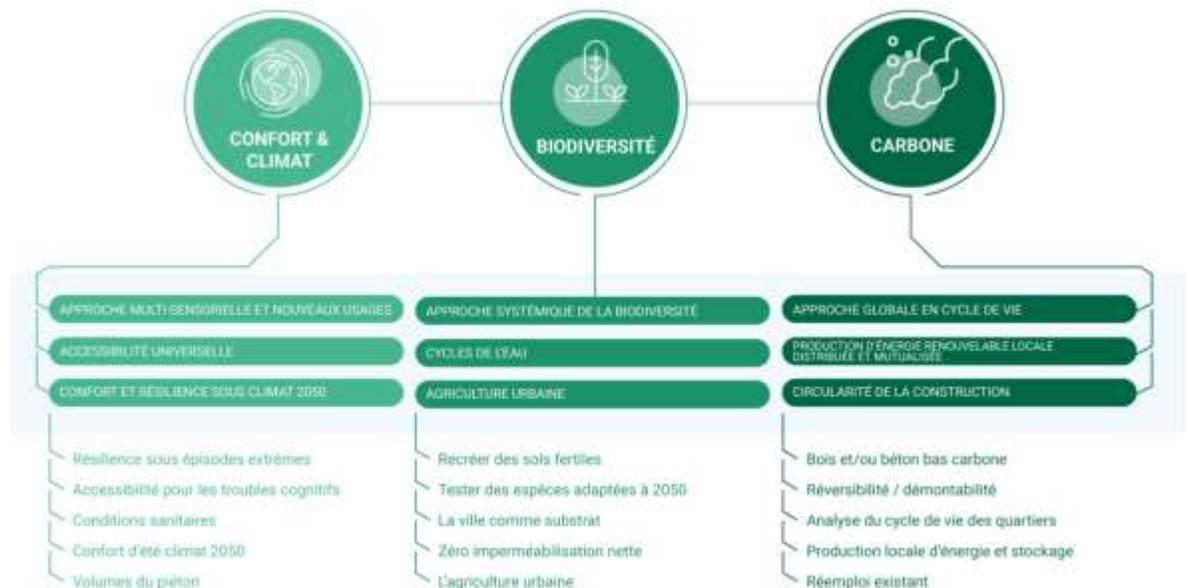


Améliorer la santé environnementale et protéger les séquois dyonisien.nes des nuisances et des pollutions

ZOOM SUR...

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 : DES PROJETS D'AMENAGEMENTS ACCELERATEURS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Les projets de construction et d'aménagement du territoire portés par la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO), dont la Département est co-financier, s'inscrivent dans une démarche d'excellence environnementale. L'objectif est de « réaliser les premiers Jeux alignés sur l'accord de Paris sur le climat, 6 ans avant 2030 », et d'intégrer la dimension de ville durable à toutes les réalisations. C'est dans ce contexte que la Seine-Saint-Denis accueille 6 maîtrises d'ouvrages, parmi lesquelles on peut citer le **projet FRISD**, le pont du village des athlètes. Ce nouveau franchissement du Grand Bras de la Seine, dédié aux mobilités actives et aux transports en commun, permettra à terme de relier durablement la place des Arts de l'Ecoquartier Fluvial, de l'Île-Saint-Denis et le mail UniverSeine intégré à la ZAC du Village olympique et paralympique. Cet ouvrage de 140m, dont la structure sera transportée par le fleuve, sera accompagné d'un réaménagement, d'un élargissement et d'une rehausse de la voirie départementale ainsi que du **réaménagement de la berge**. L'ambition du projet s'accompagne de nombreux objectifs départementaux : tendre vers l'usage de 40% d'acier recyclé, valorisation de 90% de la masse des excédents de chantier, gestion alternative des eaux de pluie à ciel ouvert par infiltration, 100% d'espèces locales plantées et démarche de biodiversité positive avec la création de frayères de Seine... Le projet sera livré en en 2023 et est un marqueur fort de l'objectif du Conseil Départemental au sujet de l'organisation des Jeux : laisser aux habitant.es un héritage durable et utile.



Améliorer la santé environnementale et protéger les enfants dionisien.nes des nuisances et des pollutions

Engagement numéro 3 : garantir un environnement sain dans les structures accueillant des enfants

La stratégie

LE PLAN ECO-COLLEGES

Les collégien.nes de Seine-Saint-Denis constituent l'avenir de notre territoire ; ils formeront le socle de la société à laquelle nous aspirons. Pour que chacun.e ait accès à un parcours collégien.nes de qualité, le Département réaffirme son engagement massif dans les collèges, à travers son plan éco-collège d'un milliard d'euros sur 10 ans. Celui-ci vise à accompagner la dynamique démographique soutenue (7 000 places nouvelles à créer en 10 ans) et la rénovation profonde du vaste patrimoine existant sur le territoire. Cet investissement participe également à la farouche volonté départementale de transition écologique : les ambitions en matière de performance énergétique, de maîtrise de l'empreinte carbone et de résilience urbaine sont plus élevées que jamais. Par ailleurs, le Département, en charge de la restauration des collégien.nes, souhaite transformer en profondeur son dispositif : des denrées de meilleure qualité et issues des circuits courts et biologiques, des cuisiniers mieux formés, des portions plus adaptées pour moins de gaspillage.

Améliorer la santé environnementale et protéger les équariens dyonisiens des nuisances et des pollutions

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
Définition d'un plan de santé environnementale, qui passe par le renouvellement de la convention avec l'Institut National du Cancer où figure un volet « Innover en matière de santé environnementale ».		Direction de la Prévention et de l'Action Sociale
Expérimentation d'un collège « Zéro Exposition », qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> - Un projet pédagogique ; - Une réflexion sur les matériaux utilisés dans le cadre de rénovations ou de construction ; - Des actions de prévention ; - La mise en place de projets concrets permettant de limiter les facteurs de risque évitables (espaces sans tabac, espaces ombragés...) ; - La promotion des facteurs de protection (mobilisation des cantines scolaires, activités sportives...). 		Direction de l'Education et de la Jeunesse
Mise en place du Label Vie dans trois établissements volontaires (crèche Voltaire à Montreuil, crèche Fratellini à Pantin et crèche Moulin Neuf à Stains) afin de : <ul style="list-style-type: none"> - Réduire leur impact sur l'environnement ; - Améliorer le bien-être des professionnel.les et des enfants ; - Sensibiliser les familles. Le Département vise à répliquer cette initiative dans d'autres crèches du territoire.		Direction de l'Enfance et de la Famille

Améliorer la santé environnementale et protéger les séquanais dionisien.nes des nuisances et des pollutions

Les objectifs 2022

La crise sanitaire aura rendu encore plus visible l'impact des inégalités sociales de santé dont pâtit la Seine-Saint-Denis. Les actions menées dans ce champ par le Département devront donc encore s'enrichir, pour investir de nouvelles thématiques, notamment autour des questions d'alimentation et d'obésité. Le nouveau Plan Educatif Départemental 2022-2027 est une première réponse à ces enjeux puisqu'il s'enrichit d'un volet **d'éducation à la santé** et qu'à ce titre, plusieurs actions seront mises en œuvre : un plan de prévention à la sédentarité et à l'obésité, le déploiement de bus de dépistage santé sur le territoire, la mise à disposition de protections périodiques pour les collégiennes et le déploiement d'un kit d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour tou.tes les professionnel.les du territoire accompagnant les jeunes de 11 à 15 ans.

Un **travail de refonte de la restauration collective** est par ailleurs en cours. Celui-ci prévoit par exemple un renforcement du travail sur les approvisionnements avec des processus d'évaluation renforcés et des partenariats directs avec des producteur.rices, et plus seulement des fournisseur.es. Une réflexion est menée sur le rétablissement du lien entre les jeunes mangeur.ses et les cuisinier.es qui préparent les repas, mais également celui avec les producteur.rices, à faire du temps de repas un moment de partage et d'éducation alimentaire.

Côté **transports**, le Département investit dans les grands projets d'aménagements du Grand Paris, dans un objectif de maillage fin du territoire et afin de permettre à toutes et tous de pouvoir se déplacer de façon efficace et durable. Ainsi l'année 2022 sera marquée par la poursuite des chantiers déjà engagés du Grand Paris Express et du prolongement des lignes de métro : ligne 12 à Aubervilliers (mise en service prévisionnelle en 2022), ligne 11 à Rosny-sous-Bois (mise en service prévisionnelle en 2023) ou encore la ligne 14 à Saint-Denis (mise en service prévisionnelle en 2024) ; projets cofinancés par le Département.

Améliorer la santé environnementale et protéger les équarandionisien.nes des nuisances et des pollutions

PRINCIPAUX PROJETS DE TRANSPORT EN COMMUN EN SEINE-SAINT-DENIS

Grand Paris Express

- Prolongement ligne 14 à Saint-Denis
- Ligne 15
- Ligne 16
- Ligne 17

Autres projets

- Prolongement ligne 12 à Aubervilliers
- Prolongement ligne 11 à Rosny
- Prolongement T1 à Val-de-Fontenay
- TZen 3

Réseau existant

Plan N° 2021P179
Source : CD93 - BDTC 2021

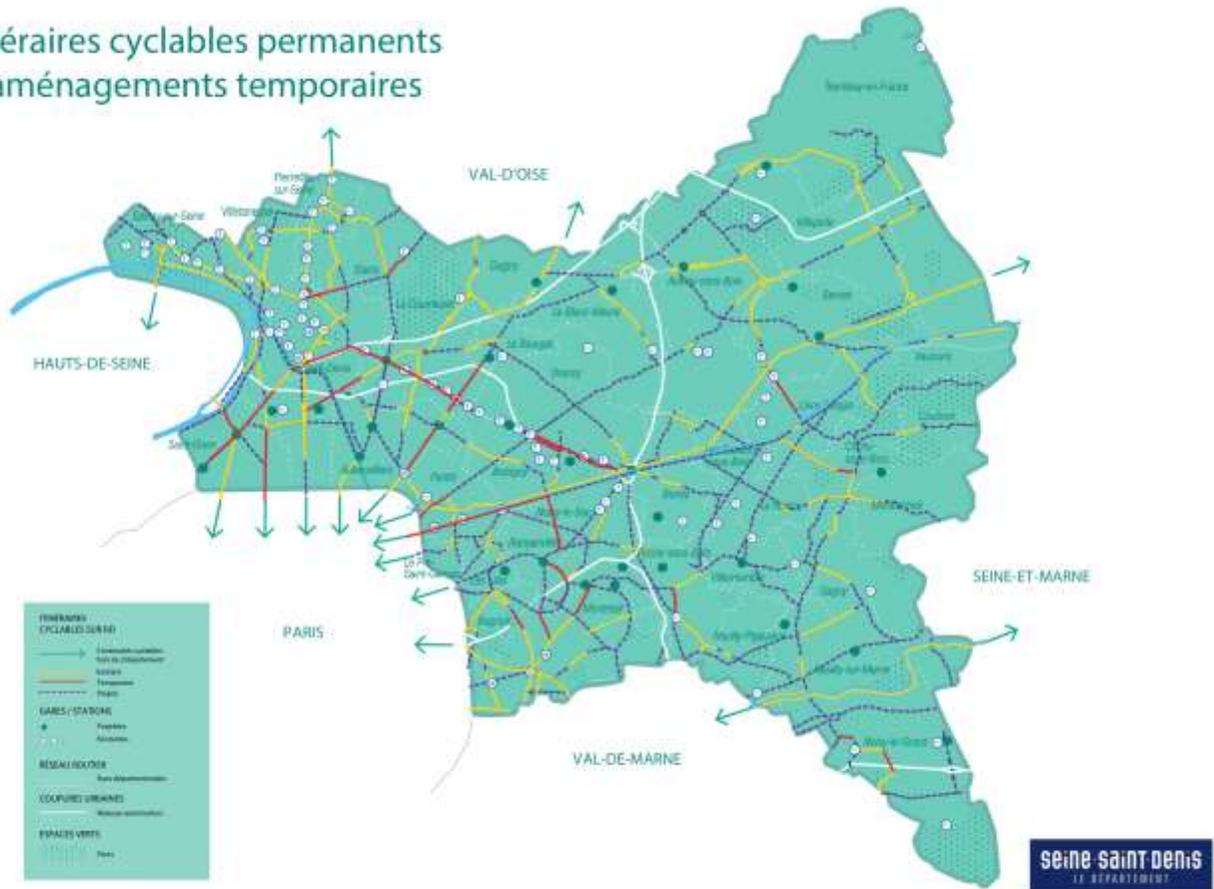
- DTCM -
Service de la Géomatique et l'Information Géographique
Novembre 2021



Les travaux du prolongement du T1 à Val-de-Fontenay se poursuivent et vont s'intensifier dans les prochaines années. La phase de démolition et de terrassement de l'A186 est achevée, le nouveau franchissement de l'A3 sera en service avant la fin de l'année 2021. Vont désormais commencer les travaux d'infrastructure et d'insertion du tramway à proprement parler en vue d'une mise en service en 2025. L'année 2022 verra également s'ouvrir la négociation d'un nouveau Contrat Plan Etat-Région pour le financement des projets de transports du territoire.

Améliorer la santé environnementale et protéger les SEQANO dyonisien.nes des nuisances et des pollutions

Itinéraires cyclables permanents et aménagements temporaires



Le Plan Vélo poursuivra quant à lui son déploiement en 2022, en aménageant de nouvelles voiries de façon pérenne (près de 20 nouveaux kilomètres) et en expérimentant des aménagements légers permettant de tester les nouvelles voies avant de les pérenniser si elles sont jugées utiles et efficaces.

Ambition 2. Adapter le territoire aux crises écologiques

Adapter le territoire aux crises écologiques

L'ambition

Face au changement climatique, les territoires urbains sont particulièrement vulnérables. Exposés aux risques d'épisodes météorologiques extrêmes, composés d'un tissu urbain parfois ancien et dégradé, divisés par d'importantes inégalités, ces territoires doivent se transformer et s'adapter pour réduire l'exposition des populations aux problèmes environnementaux.

Pollution de l'air, nuisances des grands axes routiers, précarité énergétique liée à l'ancienneté de l'habitat et à la hausse des coûts de l'énergie, environnement urbain très minéral... Les Séquano-dionysien.nes subissent les conséquences des atteintes à l'environnement et d'une urbanisation très dense. Pourtant, le territoire ne manque pas de projets urbains majeurs, répondant à un désir d'amélioration du cadre de vie tout en apportant des solutions aux besoins croissants de mobilité et de logements. La Seine-Saint-Denis, malgré ses spécificités, possède tous les atouts pour pouvoir concilier densité urbaine et environnement apaisé, agréable et résilient.

L'adaptation du territoire aux crises écologiques repose sur une action sur les espaces publics et le patrimoine bâti, avec une priorité d'une part à la végétalisation des espaces publics et des zones les plus minérales, en vue de protéger la biodiversité urbaine et de lutter contre les îlots de chaleur, et d'autre part à la transformation de l'habitat pour réduire la vulnérabilité des Séquano-dionysien.nes face à la précarité énergétique.

Les mots clés

énergétique changement
environnement
transformation urbain chaleur logements
végétalisation adapter
fraîcheur résilient crises habitats
biodiversité
climatique

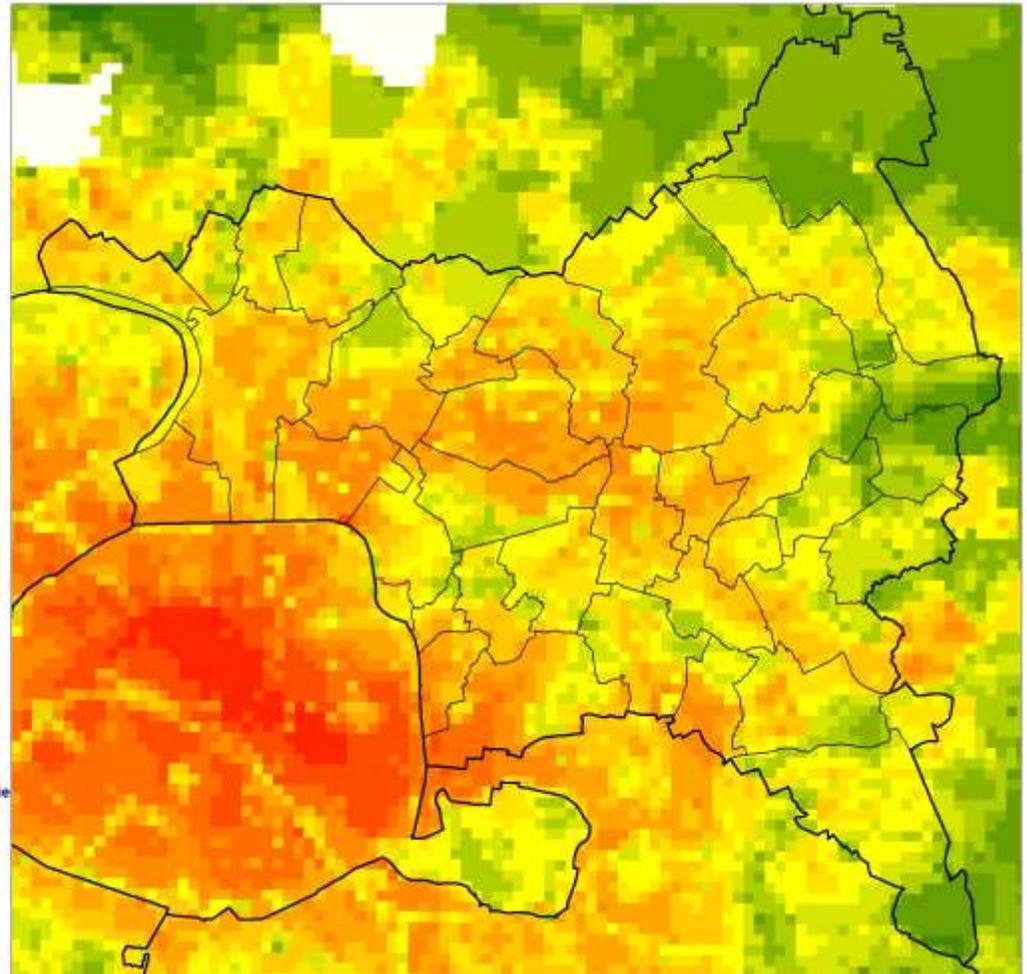
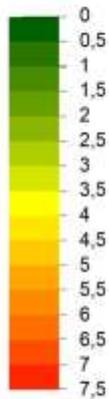


Dans une démarche particulièrement volontariste, le Département de la Seine-Saint-Denis s'est doté de plusieurs plans d'actions ambitieux pour favoriser la nature en ville et améliorer le cadre de vie des habitant.es du territoire.

Adapter le territoire aux crises écologiques

EFFET D'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN EN SEINE-SAINT-DENIS

Scénario 1 :
Vent faible du sud-ouest



Plan N° 2021P183
Source : Projet MApUCE 2018

- DTCM -
Service de la Géomatique et l'Information Géographique

Novembre 2021



Projet MApUCE/ Modélisation Appliquée et droit de l'Urbanisme : Climat urbain et Énergie/ 2018

Le projet MApUCE vise à intégrer dans les politiques urbaines et dans des documents juridiques des données quantitatives de microclimat urbain, climat et énergie, dans une démarche applicable à toutes les villes de France. Le projet est coordonné par le CNRM (Centre National de Recherche Météorologique)

Les actions menées en 2021

6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



2 FAIM
«ZÉRO»



15 VIE
TERRESTRE



Engagement numéro 4 : jardiner la Seine-Saint-Denis, en valorisant le rôle social et d'agrément du végétal urbain

La stratégie

LE PLAN CANOPEE ET LES DEMARCHES D'AGRICULTURE URBAINE

Le Département poursuit une politique ambitieuse de préservation et de développement de son patrimoine naturel. Adopté en juin 2020, le Plan Canopée est une nouvelle politique du développement du patrimoine arboré du territoire, qui est en cours de mise en œuvre avec des premiers projets d'investissement dans l'espace public et dans les cours des collèges. Divers projets de maintien des milieux favorables à la biodiversité sont par ailleurs toujours en cours : à Clichy-sous-Bois, les 8 derniers hectares de l'ancienne carrière de gypse seront ouverts au public début 2022, portant la surface finale du parc de la Fosse Maussoin à 22 hectares. Les premiers travaux d'amélioration des milieux du parc de la Bergère et le projet d'avenir de la Poudrerie se poursuivra. L'objectif de ces actions et du Plan Canopée, à long terme, est d'améliorer les conditions d'accueil, de mieux articuler les parcs et le tissu urbain proche, de proposer de nouveaux usages et de protéger la biodiversité du territoire. Il s'accompagne par ailleurs d'une stratégie de favorisation de l'agriculture urbaine sur tout le territoire : végétalisation écologique des murs et des toitures, soutien aux actions citoyennes de végétalisation et jardinage, développement des jardins collectifs dans les parcs...

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>Mise à disposition de 1,5Ha de terrain pour faire vivre l'agriculture urbaine sur son territoire via la 4^e édition de l'Appel à Projets Parisculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sevrans : un site de 10 000 m² situé entre le golf de la Poudrerie et le canal de l'Ourcq. Le projet lauréat est la ferme de Sevrans, porté par un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de deux maraîchères ; - Le site de Port Christofle. Le projet, porté par Instant Culture, est une micro-ferme aromatique. C'est un projet à la fois productif d'aromates et un tiers-lieu pour les riverains avec une programmation culturelle riche. Le projet souhaite accueillir et former des publics spécialisés et favoriser l'insertion professionnelle par la création d'emplois. <p>C'est la deuxième fois que le Département participe à cet Appel à Projets. Il s'est engagé à mettre à disposition 10Ha de terrains pour développer l'agriculture urbaine sur son territoire.</p>		<p>Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité</p> <p style="text-align: right;">&</p> <p>Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités</p> <p style="text-align: right;">&</p> <p>Délégation à la Transition Ecologique</p>
<p>Plusieurs projets de végétalisation dans l'espace public ont été lancés en 2021, comme la création de deux forêts urbaines, à Epinay-sur-Seine et à Sevrans.</p>		<p>Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité</p>
<p>Aménagements de quatre cours Oasis dans les collèges Langevin Wallon à Rosny-Sous-Bois, Pablo Neruda à Gagny, Evariste Galois à Sevrans et Jean-Pierre Timbaud à Bobigny.</p>		<p>Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité</p>

ZOOM SUR...

LES COURS OASIS DANS LES COLLEGES

Le Département est engagé de longue date dans la reconquête de la biodiversité en ville. Un des derniers outils déployés dans cette stratégie est la **réalisation de cours dites « Oasis »** dans les collèges, dans le cadre du déploiement du Plan éco-collège.

Ces cours sont aménagées de manière à désimperméabiliser les sols et proposer des espaces de nature. L'objectif est de proposer des îlots de fraîcheur et d'ombre et de permettre un contact direct et quotidien avec la nature, et ce même en ville. Le Département s'est fixé l'objectif ambitieux de convertir la totalité des cours selon ce modèle. L'idée est également de profiter de ces travaux pour repenser la répartition des espaces dans un souci de prise en compte du genre dans nos cours. Enfin, une réflexion est en cours pour envisager de faire profiter un maximum d'habitants.es de ces espaces qualitatifs en ouvrant les cours hors du temps scolaire.

Le déploiement des cours Oasis permet par ailleurs au Département de développer sa culture de la concertation citoyenne. C'est par exemple le cas en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du 93 autour de la réalisation de la cour Oasis du collège Henri Barbusse, à Saint-Denis. La concertation « Du vert dans nos cours de récréation ! » est composée de plusieurs temps distincts destinés aux différents publics concernés par l'intervention sur la cour : les élèves, l'équipe pédagogique et la vie scolaire, les services techniques en charge de la conception, de la réalisation et de l'entretien de la cour ainsi que les parents d'élèves. Ainsi trois ateliers (de sensibilisation, par la visite de plusieurs collèges et par la conception en équipe d'un plan de réaménagement) ont été proposés aux équipes pédagogiques ; tandis que 8 autres ateliers ont permis aux élèves d'imaginer ensemble leur cour idéale en étant acculturés à la question du changement climatique, de l'adaptation, et des bénéfices des zones de végétalisation dans leur environnement.

En lien avec le développement des cours Oasis, un recensement des collèges disposant du plus grand potentiel d'espaces pouvant être mis en culture a été effectué en 2021. 9 collèges ont été identifiés et 8 établissements ont accueilli le **projet de cours jardinées** avec enthousiasme, constatant notamment que les ateliers d'agriculture constituent une autre façon d'enseigner qui correspond aux besoins d'élèves en difficulté scolaire.

Engagement numéro 5 : développer le rôle écologique de la nature en ville



Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>Poursuite du projet d'extension du parc départemental Georges Valbon, sur le Terrain des Essences à la Courneuve. La dépollution du site est en cours jusqu'en 2022. En parallèle est défini une place importante à l'aménagement de milieux favorables à la biodiversité. En 2024, le site accueillera les épreuves de Tir des Jeux Olympiques et Paralympiques.</p>		<p>Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité</p>
<p>Réaménagement et extension du Parc de la Bergère, pour renforcer l'offre de nature et de loisir à Bobigny, dans un secteur carencé en espaces verts et qui connaît une importante densification. Le projet permet notamment de reconquérir et de désimperméabiliser les espaces construits de l'ancienne Cité. Un travail de favorisation de la baignade naturelle dans le parc est également en cours.</p>		<p>Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité & Direction de l'Eau et de l'Assainissement</p>
<p>Extension et reconstitution des milieux à la Fosse Maussoin. Après une première phase de reconquête du site, le nouvel aménagement offre un vaste espace forestier au cœur d'un tissu urbain dense, propice à la détente, aux loisirs et à l'évasion dans un site d'une nature exceptionnelle, reconnue Natura 2000 par l'Europe.</p>		<p>Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité</p>

<p>Le projet SESAME (Services EcoSystémiques rendus par l'Arbre, Modulés par Essence), porté par le CEREMA, conçoit un outil d'aide à la décision pour les projets de plantation d'arbres en milieu urbain. C'est un outil innovant qui se base sur les services écosystémiques rendus afin de sélectionner une liste d'espèces les plus adaptées aux ambitions d'un projet.</p> <p>L'étude est conduite par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Elle aboutira à la création d'un outil fonctionnel rassemblant un questionnaire et une série de fiches, offrant à tout porteur de projet l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation d'une palette végétale adaptée.</p>		<p>Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité</p>
<p>Construction de bassins d'orage</p>		<p>Direction de l'Eau et de l'Assainissement</p>
<p>Réouverture de la vieille Mer</p>		<p>Direction de l'Eau et de l'Assainissement</p>
<p>Insertion urbaine du bassin Maurice Audin à Clichy-sous-Bois</p>		<p>Direction de l'Eau et de l'Assainissement</p>



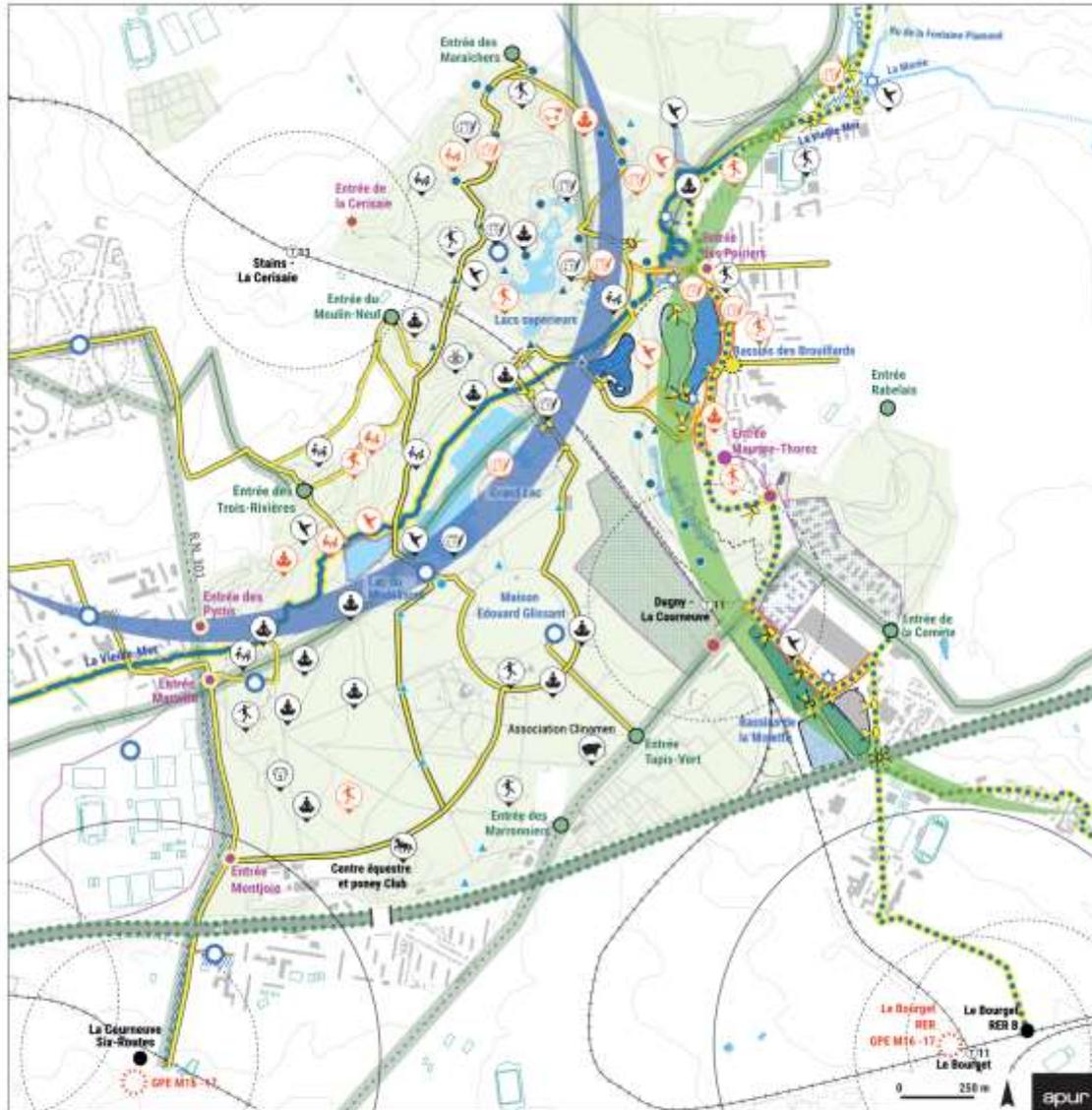
Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, les différentes parties prenantes se sont fixés des objectifs de qualité des eaux de la Marne et de la Seine pour permettre de s'y baigner. Les actions à mener par le Département reposent sur :

- La mise en conformité de la collecte séparative ;
- La suppression des rejets de temps de pluie d'effluents contenant des eaux usées pour les pluies courantes ;
- La réduction de la surface active afin de réduire le volume d'eau pluviale collecté par les réseaux d'assainissement.



Direction de l'Eau et de l'Assainissement

PLAN PROGRAMME D'ENSEMBLE POUR LA REDÉCOUVERTE DE LA VIEILLE-MER ET L'INTÉGRATION DES BASSINS DES BROUILLARDS ET DE LA MOLETTE – SÉQUENCE GEORGES-VALBON



<p>Valoriser la présence de l'eau</p> <p>Existant</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Plans d'eau ■ Bassins de rétention ■ Cours d'eau visibles/existants <p>À l'étude ou en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours d'eau visible projeté dans le cadre du Plan Investissement Bassins ■ Sites de baignade privés Intégrer les bassins <p>Proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> Bassin revêtu ★ Valoriser le patrimoine hydraulique technique, ludique 	<p>Renforcer les qualités écologiques liées à l'eau</p> <p>Existant</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Liens reconnus pour leur intérêt écologique (SRCE) ■ Gestion de l'eau à ciel ouvert ■ Mares forestières ■ Mares en milieu couvert ou en laïné <p>À l'étude ou en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Liens écologiques potentiels ■ Zones écologiques ■ Gestion de l'eau à ciel ouvert ■ Zone à renforcer pour le développement de biodiversité ■ Mares forestières ■ Mares en milieu couvert ou en laïné <p>Proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bassin en eau avec valeur écologique préservée et renforcée ■ Bassin revêtu avec eau permanente ■ Bassin entretenu partiellement en eau 	<p>Intensifier les usages liés à l'eau</p> <p>Existant</p> <ul style="list-style-type: none"> ☾ Arc ludique centré autour des activités liées à l'eau ☾ Arc écologique centré autour des activités liées à la protection de la biodiversité <p>Usages existants/ usages à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> 🦋 Biodiversité, faune et flore 🎓 Pédagogie 🎮 Ludique 🏊 Sport 🛀 Détente et relaxation Héritage JOP 	<p>Améliorer l'accessibilité au parc et ses connexions</p> <p>Existant</p> <ul style="list-style-type: none"> 📍 Belvédères, points de vue Passerelles 🚶 Entrées dans le parc Georges-Valbon 📍 Rayon de 400 m autour des stations de tramway et RER <p>À l'étude ou en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> Passerelle en projet ou liaison à l'étude 📍 Entrées à créer, à resquifier 📍 Rayon de 800 m autour des stations SPE <p>Proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> 📍 « Parcours de la Vieille-Mer » 📍 « Parcours des bassins et vallées » 📍 Aménagement dans le cadre du Plan Investissement Bassins 📍 Autre parcours découverte de l'eau 📍 Belvédères, points de vue liés à l'eau 📍 Entrée à créer <p>Source : C03, BRRE, Apur</p>
--	--	---	---

Engagement numéro 6 : faire de l'habitat un axe majeur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique

La stratégie

LA POURSUITE DES PARTENARIATS AVEC LES AGENCES LOCALES DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DU TERRITOIRE

En 2021, le Conseil Départemental a renouvelé sa coopération avec les trois agences Séquano-dyonisiennes de l'énergie et du climat – après avoir lancé avec elles en 2019 l'Alliance Départementale de lutte contre la précarité énergétique réunissant l'ensemble des acteurs locaux de l'énergie, de l'habitat et de l'action sociale. Les ALEC ont ainsi participé à la montée en compétence des services du Département grâce à la formation à l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique, à destination des travailleurs sociaux des circonscriptions de service social et des opérateurs ASLL. Des rencontres régulières ont permis l'émergence d'actions partenariales sur l'ensemble du territoire, notamment autour de l'opération EcEAUnome.

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>En pavillon diffus, en logement social ou en copropriété dégradée, l'opération « ecEAUnome » permet aux foyers parmi les plus modestes du département de recevoir des économiseurs d'eau (deux pour les robinets et un pour la douche) et ainsi de diminuer leur consommation de 50%. Depuis le lancement de l'opération, 11 048 kits ont été distribués.</p>		<p>Direction de la Prévention et de l'Action Sociale</p>
<p>Afin d'accompagner les ménages à la maîtrise de leur consommation d'énergie, des actions de sensibilisation et d'animation ont lieu sur l'ensemble du territoire. 4 circonscriptions de Service Social ont organisé des actions ou informations collectives autour de la précarité énergétique. Ces actions visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rompre la spirale de la précarité énergétique pour les ménages aux plus faibles revenus qui renoncent au confort thermique ; - Prévenir les impayés d'énergie par une information sur les éco-gestes, des aides et dispositifs existants sur le bâti et la facturation ; - Permettre aux habitant.es d'agir sur leur environnement quotidien en lien avec les acteur.rices locaux. 		<p>Direction de la Prévention et de l'Action Sociale</p>

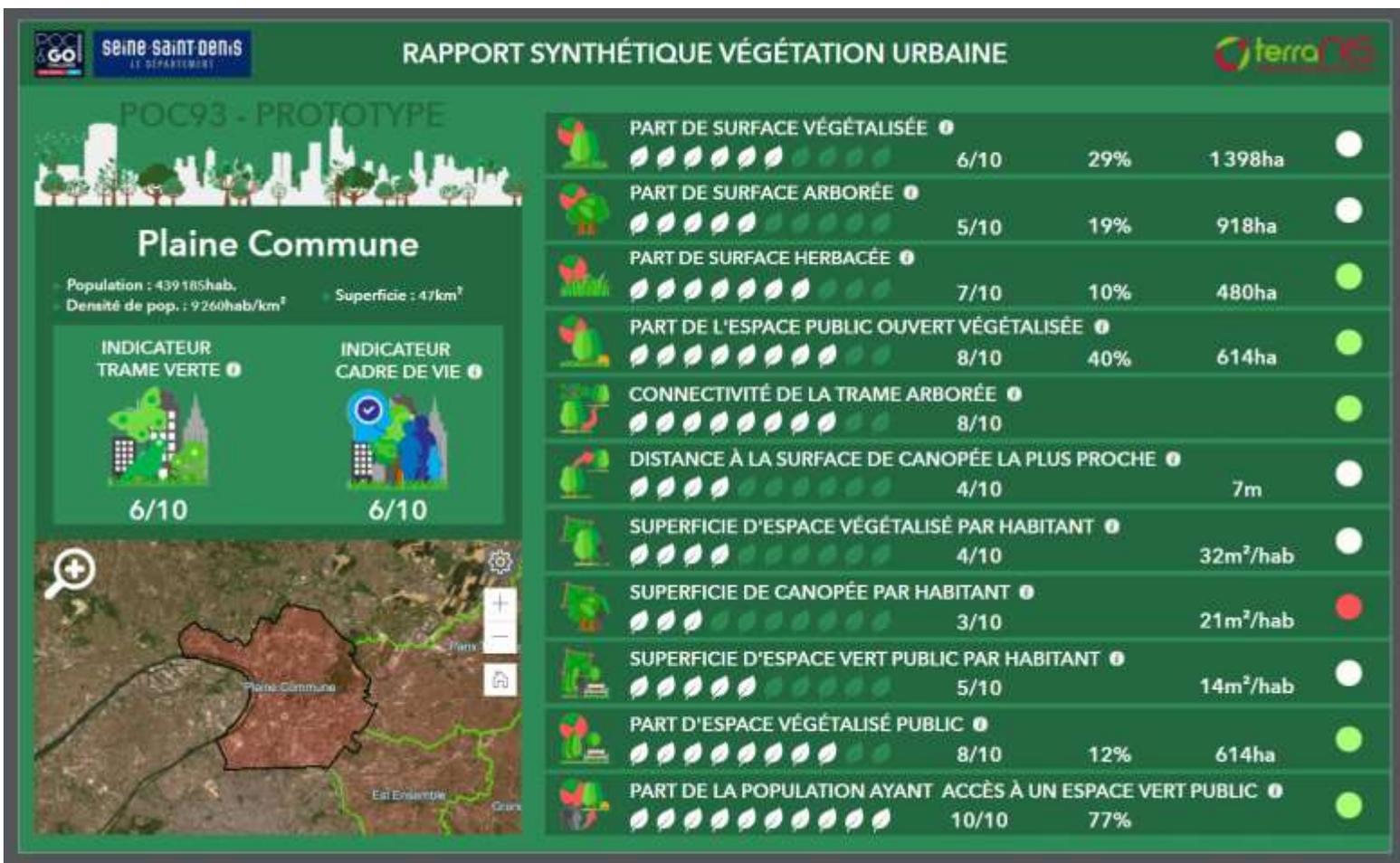
Les objectifs 2022

Le Conseil Départemental poursuivra ces prochaines années le travail amorcé de **restructuration de l'espace public** pour améliorer le cadre de vie. A ce titre, la première partie des travaux du Terrain des Essences à la Courneuve sera achevée en 2022 et permettra le démarrage des deux prochaines étapes de réouverture du site au public : une phase de renaturation et une phase d'aménagement d'une nouvelle partie du parc départemental Georges Valbon. Cet aménagement est un des grands héritages environnementaux du projet olympique. Il permettra d'enrichir les écosystèmes et de conforter la biodiversité locale, notamment l'espèce de Crapauds Calamites, protégée, qui s'était déjà installée sur le site.

D'autres projets de **végétalisation** seront également déployés, à l'instar du challenge numérique POC&GO « Végétalisons la Seine-Saint-Denis », dispositif s'inscrivant dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, et prenant la forme d'un appel à projets ouvert à des startups. Le lauréat est la société TerraNIS, et l'objectif est de développer un outil d'aide à la décision pour la stratégie de végétalisation du Département, visant notamment à mettre en valeur les zones à végétaliser en priorité et les zones à préserver. En 2022, le Département devrait acquérir la solution développée en SAAS (Software As A Service).

Enfin, pour remplir les objectifs de **lutte contre les inondations et la pollution**, de promotion de l'eau dans la ville, et du développement des mobilités actives sur le territoire, les dépenses d'investissements de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement et de la Direction de la Voirie et des Déplacements seront portées au-delà de 100 millions d'euros au budget 2022.

Sur le volet de **lutte contre la précarité énergétique** et l'émergence des « modes d'habiter » durables et solidaires, le Département poursuivra le déploiement du dispositif « Chèque Habitat Ecologique et Citoyen » (CHEC). Un bilan des opérations menées par le Département pour accompagner les habitant.es dans leurs usages et favoriser le renouvellement du bâti est en cours, afin de les faire évoluer significativement et de renforcer leur appropriation par les habitant.es du Département.



Capture d'écran de l'outil POC&GO
 Rapport synthétique végétation urbaine /2021

Ambition 3. Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

L'ambition

La participation de tou.tes les acteur.rices d'un territoire et l'accès à une information de qualité sont des notions primordiales pour mener des politiques publiques.

L'ampleur des transformations impliquées par la transition écologique suppose l'engagement coordonné de l'ensemble des parties prenantes du territoire, qu'il s'agisse des acteur.rices publics, des habitant.es, des entreprises ou encore des associations. Même volontaristes et ambitieuses, les interventions du Département ne pourront avoir d'impact fort que si elles sont relayées, soutenues et amplifiées par l'ensemble de ses partenaires.

À la fois proche des habitant.es et interlocuteur régulier des acteurs régionaux et nationaux, l'échelon départemental constitue un niveau particulièrement pertinent pour faciliter le dialogue et la co-construction des politiques de transition écologique. Un des enjeux des *Engagements pour l'égalité environnementale* consiste à élaborer collectivement des solutions accessibles à tou.tes et à impliquer les habitant.es pour que les objectifs de la transition écologique permettent d'améliorer les conditions socio-économiques de tou.tes les Séquanodionysien.nes.

Les mots clés



Tous les ans, le Département fête les lauréats de l'Appel à Agir in Seine-Saint-Denis. Moment de rencontres entre acteur.rices, il s'agit de donner à voir la créativité et la mobilisation du réseau d'acteur.rices du département pour une transition écologique et solidaire.

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

Les actions menées en 2021

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Engagement numéro 7 : promouvoir la citoyenneté écologique

La stratégie

L'APPEL A AGIR ET LE BEL ETE SOLIDAIRE ET OLYMPIQUE

Le Département propose de nombreux outils aux acteur.rices du territoire pour favoriser l'innovation sociale, la transition écologique, l'engagement citoyen et le renouvellement de l'urbanité et des cultures urbaines. L'appel à projets Agir in Seine-Saint Denis a permis de financer 112 projets à portée écologique en 2021 – l'année ayant été marquée par des critères de sélection plus qualitatifs et des crédits en augmentation grâce au Plan de rebond.

Aussi, la deuxième édition du Bel Été Solidaire et Olympique a répondu à un double enjeu en 2021 : favoriser les activités estivales pour les personnes qui ne peuvent partir en vacances et ainsi contribuer au bien-être de tou.tes les Séquano-dyonisien.nes dans une période encore troublée par la crise sanitaire ; tout en portant une ambition forte et un soutien aux projets à portée éducative, écologique et citoyenne. Le Département a par ailleurs établi une feuille de route concrète, à destination des acteurs et des agents départementaux impliqués dans son organisation, afin de minimiser au maximum l'impact environnemental de l'événement.

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique



Référentiel d'événementiel éco-engagé REEVE, sur lequel s'est basé la Direction du Marketing Territorial et du Mécénat pour l'organisation du Bel Été Solidaire et Olympique

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>Le dispositif Agents Solidaires a été lancé en 2020 et a monté en charge en 2021. Chaque agent.e qui le souhaite peut ainsi s'engager dans une association sur ses heures de travail. On compte à ce stade 8 associations partenaires et une cinquantaine d'agent.es engagé.es.</p>		<p>Délégation à la Vie Associative et à l'Education Populaire</p>

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

<p>Organisation d'un atelier Fresque du Climat au Conseil Départemental dans le cadre du mois de l'innovation publique.</p>		<p>Mission Innovation Territoriale</p>
<p>En octobre 2021, le service départemental Via le Monde lance un Appel à Projets en solidarité avec l'Algérie suite aux incendies ravageurs de l'été, qui avaient provoqué sur le territoire un grand élan de solidarité, que le Conseil Départemental a souhaité consolider par une enveloppe de 30.000€. La Direction Europe International organise ou participe par ailleurs chaque année à de nombreuses initiatives de promotion du développement durable sur le territoire, telle que l'exposition « La Seine-Saint-Denis dans le monde, le monde en Seine-Saint-Denis » au Bel été solidaire, qui mettait à l'honneur des femmes et des hommes immigré.es engagé.es dans des projets associatifs participant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.</p>		<p>Direction Europe International</p>
<p>La plateforme Devenir(s) 2030 a été mise en ligne en 2020 par le Conseil Départemental. Ce travail de prospective invite à réfléchir collectivement sur l'avenir du territoire et à donner du sens à l'ensemble des rénovations urbaines qui impacteront le département à l'horizon 2030, qu'elles soient liées ou non aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ou au métro du Grand Paris. Il a été mené avec de jeunes réalisateur.rices de l'école Kourtrajmé, une sociologue, des urbanistes et architectes, des associations de terrain, une photographe et un finaliste du concours Eloquentia.</p> <p> Découvrir la plateforme</p>		<p>Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités</p>

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

Engagement numéro 8 : développer une écologie en permettant au plus grand nombre d'accéder aux solutions et aux pratiques durables

La stratégie

PLAN EDUCATIF DEPARTEMENTAL

Parce que le Département considère que ses collégien.nes ont besoin du maximum d'opportunités émancipatrices et épanouissantes, il construit et propose de nombreuses actions éducatives et pédagogiques. Celles-ci, regroupées dans un plan éducatif départemental, permettent aux élèves de s'investir dans de nombreux domaines en lien avec les valeurs et les caractéristiques de notre territoire : olympisme et paralympisme, sport-santé, écologie, émancipation, climat scolaire... Le nouveau Plan éducatif a été voté en novembre 2021 pour un budget global de 9 millions d'euros. Un axe entier de ce plan est dédié à la transition écologique.

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>Le Plan éducatif départemental dédie 42 actions de sensibilisation aux collégien.nes sur les enjeux de transition écologique, autour de 6 thématiques : l'alimentation durable, la biodiversité urbaine, le changement climatique, la gestion des déchets, la mobilité active ou l'énergie et la qualité de l'air. Parmi ces 42 actions, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des circuits de découverte du territoire à vélo ; - La mise en place d'un concours « Cube.s » afin de faire émerger une dynamique inter-collèges autour de la réduction des consommations d'énergie ; - Des projets d'agriculture urbaine ou encore de sensibilisation au tri et au compostage. 		<p>Direction de l'Education et de la Jeunesse</p>
<p>En partenariat avec plusieurs associations, le Département propose 11 parcours d'éducation au développement durable (activités pratiques, visites de parcs départementaux, travaux de groupes...) sur le sujet de la transition écologique, à une soixantaine de collèges tous les ans.</p>		<p>Direction de l'Education et de la Jeunesse</p>

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique



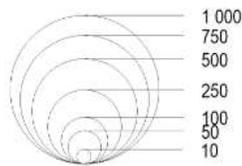
<p>Le Conseil Départemental a lancé l'opération « La Fabrique des Jeux », qui permet aux habitant.es de bénéficier des opportunités économiques liées aux JOP. La Fabrique a initié une concertation entre les acteur.rices sportif.ves et environnementaux du territoire sur la création d'un futur parc naturel et paysager sur la partie de l'Aire des Vents, qui ne sera pas urbanisée pour les Jeux, afin de concilier les usages. Cette concertation sera poursuivie avec les habitant.es en 2022.</p>		<p>Délégation aux Jeux Olympiques et Paralympiques & Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité</p>
<p>La marque territoriale de la Seine-Saint-Denis, le In, a lancé en 2020 la plateforme collaborative CO. Elle est un démonstrateur d'éco-responsabilité du territoire, permet de se renseigner sur les solutions durables à mettre en place dans le cadre d'organisation d'événements, et met en réseau tou.tes les acteur.rices du territoire engagé.es sur ces thématiques.</p>		<p>Délégation chargée du Marketing Territorial et du Mécénat</p>

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

LES ACTIONS ÉDUCATIVES PROPOSÉES AUX COLLÈGES SUR LA THÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Année scolaire 2020 - 2021

Nombre d'élèves par collèges ayant participé aux actions sur la thématique développement durable :



17 311 élèves ont participé

Collèges sans actions dans la thématique développement durable



- DTCM -

Service de la Géomatique et l'Information Géographique
Octobre 2021

Plan N° 2021P163
Source : CD93



Les axes :

Axe 1 - Alimentation durable



Actions : Parcours alimentation durable, Parcours miss pomme, Parcours à table ! et Appel à projet pédagogique - Alimentation durable

Axe 2 - Biodiversité urbaine



Actions : Label biodiversité, Observ'acteur, Nature en film, Reporter pour biodiversité, Voyage pour la biodiversité, Parcours des ruches dans mon collège, Appel à projet pédagogique - Biodiversité urbaine

Axe 3 - Changements climatiques



Actions : Parcours au fil de l'eau, Parcours changements climatiques

Axe 4 - Gestion des déchets



Actions : Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire : formation des éco-délégués, Concours Game of tri, Appel à projet pédagogique- Gestion des déchets

Axe 5 - Mobilités douces



Actions : Parcours vélo en ville, ASSR, Appel à projet pédagogique - Mobilités douces

Axe 6 - Énergie et qualité de l'air



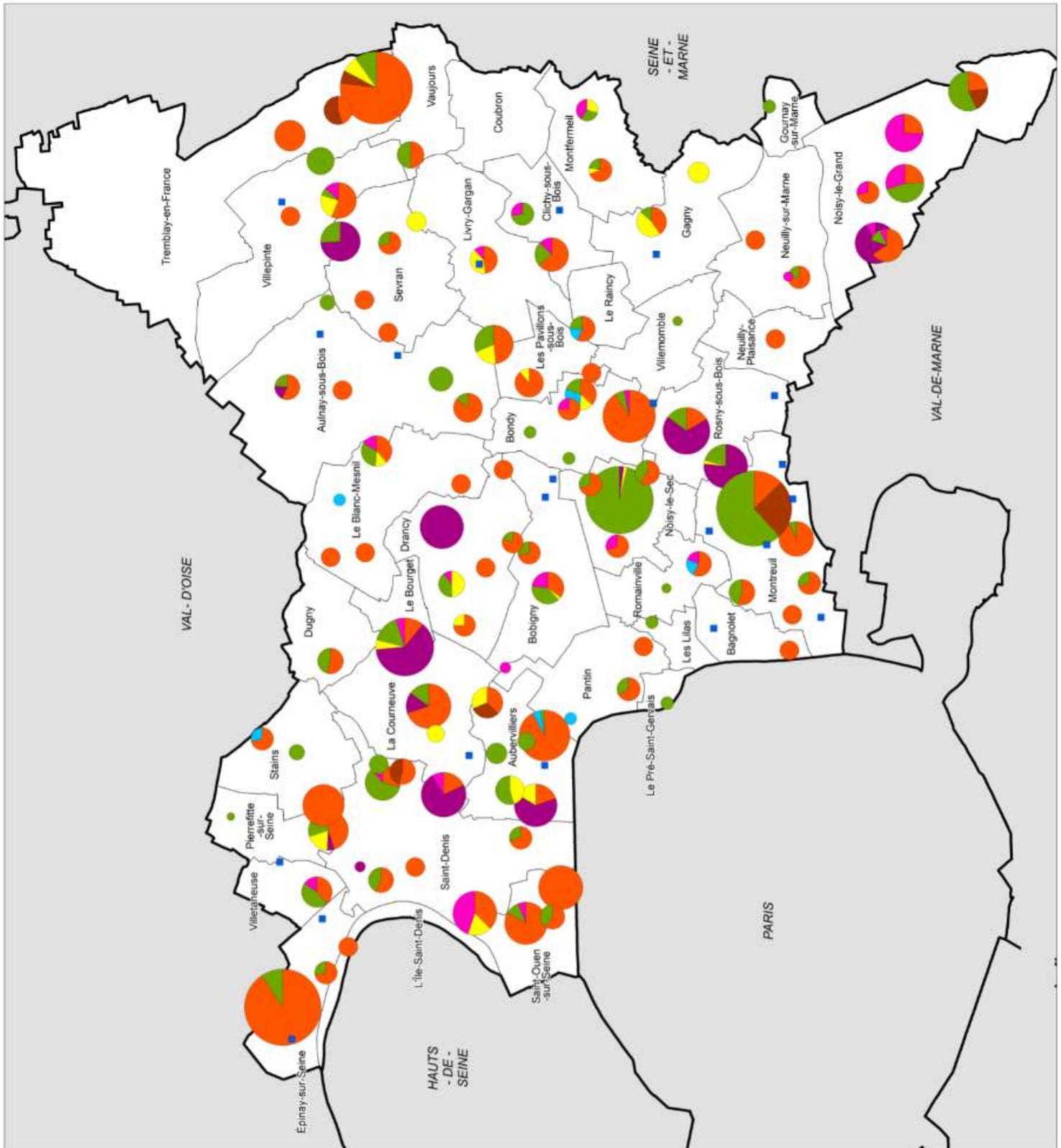
Actions : Projet sobriété collège, Appel à projet pédagogique- Énergie et Qualité de l'air

Axe 7 - Actions transversales



Actions : Programme Éco-collège, Accompagnement du programme pédagogique, Interventions des volontaires en services civique sur la thématique du tri des déchets et des économies d'énergie

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique



Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

Engagement numéro 9 : l'écologie, levier d'insertion des personnes privées d'emploi

La stratégie

LA RENATIONALISATION DU FINANCEMENT DU RSA ET LES COMITES DE FILIERES : DEUX NOUVEAUX LEVIERS AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU DEPARTEMENT

Suite au Plan de rebond voté en 2021, le Conseil Départemental a lancé deux comités de filières, l'un dédié à l'alimentation durable et accessible et l'autre à la construction durable et le réemploi. L'objectif de ces comités est non seulement de favoriser les synergies entre les différents acteurs du territoire, mais également de créer un espace de partage sur les freins rencontrés sur le terrain et les leviers de politiques publiques départementales. Un prochain comité sur le mode durable sera créé en 2022.

Dans une plus large mesure, l'expérimentation de renationalisation du financement du RSA conduit à une nouvelle donne en matière d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi qui aboutira, en deux ans, au doublement des moyens financiers consacrés aux politiques d'insertion du

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>Le Département se dote d'un plan de développement des compétences pour la période 2021-2022. Il visera à servir l'attractivité de la collectivité dans le développement de nouvelles compétences et la fidélisation de ses talents.</p>		<p>Direction des Ressources Humaines</p>
<p>Le Conseil Départemental, en partenariat avec Unis-Cités, accueille chaque année 100 services civiques dans ses services. Deux programmes sur la thématique de l'environnement sont ainsi proposés aux volontaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ambassadeurs de l'environnement : 10 jeunes mobilisés dans les collèges et 10 autres auprès d'associations ; - Ambassadeurs du vélo : 20 jeunes mobilisés sur cette thématique auprès des Directions de la Voirie et des Déplacements et de l'Education et de la Jeunesse. 		<p>Direction Générale & Direction des Ressources Humaines</p>
 <p>Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ouvre la voie à plus de 15.000 emplois. Une formation « Opportunités économiques des JOP » est animée par la Fabrique des Jeux et mobilise les filières durables de l'Economie Sociale et Solidaire vers les marchés des JOP.</p> <p>Les « Jeux de la participation », en lien avec l'association Démocratie Ouverte, ont également été lancés. Il s'agit d'une expérimentation de démocratie directe en direction de publics ASE pour co-construire des actions sportives en lien avec les JOP au sein de leur accompagnement éducatif.</p>		<p>Délégations aux Jeux Olympiques et Paralympiques</p>

Mobiliser la population de la Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique

Les objectifs 2022

Le Conseil Département lancera en 2022 son budget participatif. Il a pour objectif de mobiliser chaque Séquano-dyonisien.ne qui le souhaite en leur donnant la possibilité de déposer un projet dans leur commune. Ce dispositif, décliné pour chacun des cantons, visera la promotion d'actions d'intérêt général en lien avec les enjeux de qualité de l'espace public, de solidarité et de résilience urbaine. C'est une pierre en plus ajoutée à l'édifice de **participation citoyenne** que le Département s'attache à développer. L'objectif, à terme, est de systématiser la consultation des citoyen.nes et la prise en compte de la paroles des usager.e.s dans les projets et politiques portés par notre collectivité et de développer, en interne, une vraie culture de la démocratie directe. Pour cela l'année 2022 verra la mise en place d'une doctrine et stratégie globales.

Pour cela, le Département renforcera également les dispositifs existants, tel que la plateforme du CO, qui en 2022 aura pour ambition d'accompagner le déploiement du Projet Alimentaire Territorial sur tout le territoire grâce à la **mobilisation du réseau** du « Bottin », l'annuaire écoresponsable proposé par la plateforme. **Les Appels à Projets AGIR in Seine-Saint-Denis et Bel Eté Solidaire et Olympique** seront évidemment reconduits par ailleurs, après un travail de mise à jour de leurs règlements respectifs, dans un souci d'adaptation constante aux problématiques territoriales mouvantes de la Seine-Saint-Denis.

La refonte de la politique d'insertion du Département est par ailleurs en cours depuis le lancement de l'expérimentation de renationalisation du financement du RSA. Cette stratégie s'appuie notamment sur l'ambition de construire une nouvelle offre d'accompagnement, en s'appuyant sur les acteur.rices de l'ESS. Une nouvelle alliance territoriale de l'insertion sera pensée pour soutenir les initiatives locales, de proximité, concourant à la mobilisation des personnes et au développement des opportunités d'emplois.

Ambition 4. Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

L'ambition

En tant qu'employeur de plus de 8 000 agent.es, réparti.es sur plus de 300 sites au service des 1,5 millions de Séquano-dyonisien.nes, le Département prend ses responsabilités et s'engage à élaborer une véritable stratégie carbone de son administration.

Cette ambition s'inscrit pleinement dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), qui vise la neutralité carbone d'ici à 2050 à travers une feuille de route qui encourage à la fois la massification de certaines actions déjà éprouvées et l'innovation.

Les recommandations sectorielles de la SNBC qui concernent le Département en tant qu'administration portent sur le transport, le bâtiment, les déchets et la production d'énergie. La collectivité s'engage à élaborer un plan d'action de réduction de ses gaz à effet de serre et de compensation carbone permettant de maintenir le réchauffement climatique à 1,5°C.

L'exemplarité de l'administration a valeur démonstrative auprès des acteurs du territoire : le Département s'engage pour la transition écologique et applique à son fonctionnement interne les principes qu'il décline dans les politiques publiques. Cette politique écoresponsable est également un levier d'action pour les partenaires du territoire, lorsque le Département met son patrimoine bâti à disposition des coopératives citoyennes pour produire des énergies renouvelables, ou lorsqu'il inscrit l'économie circulaire comme un objectif prioritaire dans le cadre de ses maîtrises d'ouvrage, en s'appuyant sur les filières locales de réemploi.

Les mots clés

écoresponsable
 énergies renouvelables
 ambitions
 administration
 coopératives
 réchauffement
 compensation
 2030
 bâtiment
 déchets
 transport
 carbone
 innovation
 exemplarité



Le Conseil Départemental s'engage à mener à bien une nouvelle stratégie carbone ambitieuse tout en favorisant l'émergence de nouveaux espaces pour accueillir l'installation d'infrastructures d'énergies renouvelables sur tout le territoire.

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

Les actions menées en 2021

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



2 FAIM
«ZÉRO»



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Engagement numéro 10 : les agents départementaux, acteurs de la citoyenneté écologique

ZOOM SUR...

VELOTAF

Le Département met à disposition des agent.es des vélos à assistance électrique pour les trajets domicile-travail et pour l'ensemble de leurs déplacements. La participation financière, fortement incitative pour les agent.es, est calculée en fonction de leur rémunération, pour un contrat d'une durée de 12 mois renouvelable. 150 vélotafs sont actuellement utilisés au Conseil Départemental.

Ce nouveau dispositif vient enrichir les dispositifs déjà existants du Plan Mobilité Employeur (Indemnité Kilométrique Vélo, mise à disposition de vélos de service pour les déplacements professionnels, prise en charge partielle des abonnements aux parcs relais pour favoriser le report vers les transports en communs...). Tous favorisent la transition écologique et proposent des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>Le Département participe à plusieurs semaines de mobilisation en lien avec la transition écologique : semaine du développement durable, de la mobilité, de la gestion des déchets... Cette année, le village de la mobilité du Département s'est consacré au vélo, avec de nombreuses animations proposées telles qu'une vente solidaire de vélo et d'accessoires avec l'association Recyclerie Sportive, ou un atelier d'autoréparation avec les associations Oh Cyclo et Cyclofficine.</p>		<p>Direction de la Voirie et des Déplacements & Direction de l'Education et de la Jeunesse</p>
<p>Une exigence à l'éco-responsabilité est portée par le Département dans l'organisation de tous ses événements. Plusieurs démarches ont ainsi été lancées pour par exemple calculer le bilan carbone de chaque événement ou pour proposer des alternatives locales d'offres alimentaires.</p>		<p>Délégation à la Transition Ecologique</p>
<p>Organisation de 2 live site des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo intégrant les principes de l'éco-responsabilité pour en limiter l'impact (tri des gestions, sensibilisations, mobilité active...)</p>		<p>Délégation à la Transition Ecologique</p>



Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

Engagement numéro 11 : la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

La stratégie

LA STRATEGIE CARBONE DU DEPARTEMENT

Au-delà du Plan Eco-Collèges mentionné en Engagement 3 - qui prévoit 100% de bâtiments passifs, 43 rénovations de collèges, la construction de 8 nouveaux collèges à horizon 2030 avec un budget d'1 milliard d'euros – le Département est engagé dans une stratégie carbone départementale qui vise à réduire d'au moins 30% les émissions de gaz à effet de serre du Conseil Départemental d'ici 2030 par rapport au bilan carbone 2019. La part incompressible de nos émissions sera compensée dans un objectif de neutralité carbone.

L'accompagnement des maîtrises d'ouvrages internes et le déploiement du nouveau programme type environnemental des collèges seront organisés pour soutenir l'émergence de modèles de construction et de rénovation durable de notre patrimoine bâti et de nos espaces publics, produire des cahiers des charges qui proposent un allotissement et des critères d'attribution pour que les entreprises de la filière « construction durable » du territoire puissent proposer leurs offres et leurs solutions. Il s'agit aussi de favoriser, dans le cadre de la programmation des chantiers, les synergies territoriales pour permettre d'optimiser le recyclage et le réemploi des matériaux de déconstruction et des terres excavées. La stratégie carbone comprend de nombreux autres champs d'action, tels que le Plan de Mobilité Employeur ou le renforcement de la politique départementale d'achats durables, avec un objectif de 100% des achats intégrant des critères bas carbone, par exemple.

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale



[Découvrir le lancement de trois nouveaux chantiers éco-collèges en vidéo](#)

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>Le premier volet du Plan éco-collèges prévoit 4 programmes de rénovations lourdes et 5 opérations de rénovation ou de construction d'ici 2026. Les programmes de ce premier volet seront approuvés à la fin 2021 et concerne les collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Albert Camus à Rosny-Sous-Bois ; - Jean Jaurès à Montreuil ; - Brossolette à Bondy ; - Saint-Exupéry à Noisy-le-Grand ; - Vallois à Epinay ; - Henri Cellier à Bondy ; - Lavoisier à Pantin ; - Langevin-Travail à Bagnolet ; - Balzac à Neuilly-Sur-Marne. <p>Des études sont en cours pour la création d'un collège sur les Docks de Saint-Ouen.</p>		<p>Direction de l'Education et de la Jeunesse</p>
<p>Un nouveau programme type environnemental départemental est effectif depuis la fin de l'année. Il accompagne la réalisation du Plan éco-collèges et constitue le document référence pour tout projet de construction du Département. L'objectif est d'adapter la méthode de construction au 4 engagements du référentiel Haute Qualité Environnementale/ Bâtiment durable.</p>		<p>Direction de l'Education et de la Jeunesse</p>

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

Le Département bénéficie de l'accompagnement de l'association Ekopolis, à l'origine de la démarche Bâtiments Durables Franciliens. Cela consiste en une évaluation et un apprentissage à toutes les étapes de constructions de projets : conception, réalisation et deux ans après la mise en exploitation. La phase d'évaluation est détaillée par 300 critères répartis en 7 thématiques : gestion de projet, territoire et site, solidaire, énergie, eau, autres ressources, confort et santé.



Direction Générale

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

Engagement numéro 12 : développer la production locale d'énergie renouvelable

La stratégie

LE DEPARTEMENT MISE SUR L'ENERGIE SOLAIRE

Le Conseil Départemental s'est engagé en 2019 à équiper 10.000m² de toitures en privilégiant le soutien à des coopératives locales. C'est à ce titre que la collectivité a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Agence Régionale Energie-Climat « Mobilisation des collectivités pour une Île-de-France solaire ».

Cette distinction renforce la volonté du Département d'étudier l'implantation de centrales sur plusieurs bâtiments du territoire dès 2022. La collectivité souhaite en effet soutenir les initiatives portées par des citoyen.nes et intégrant une dimension pédagogique en direction des habitant.es de Seine-Saint-Denis. Si l'ambition du Département ne se cantonne pas à une catégorie de bâtiments en particulier, en pratique les collèges apparaissent comme étant les plus adaptés, de par leur nombre, de par la superficie des toitures, et de par la visibilité qu'ils offrent aux projets. C'est ainsi que plusieurs études et projets sont en cours dans différents collèges pour atteindre l'objectif du Conseil Départemental.

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale



[Découvrir le projet au collège Jean Zay en vidéo](#)

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
<p>La première installation de toitures photovoltaïque a été inaugurée au collège Jean Zay à Bondy en 2021, en partenariat avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Electrons Solaires. L'installation occupe 500m² de toiture pour une durée de 20 ans, pour une production annuelle d'électricité estimée à 97,8 MWh.</p>		<p>Direction des Bâtiments et de la logistique & Direction de l'Education et de la Jeunesse</p>
<p>Etude de faisabilité technique au collège Pablo Neruda de Gagny pour l'installation de toitures photovoltaïques, en partenariat avec la coopérative Dhuys Energie Citoyenne.</p>		<p>Direction des Bâtiments et de la logistique & Direction de l'Education et de la Jeunesse</p>
<p>Etude de faisabilité technique au Centre Equestre du parc Georges Valbon, en partenariat avec la coopérative Plaine Energie Citoyenne.</p>		<p>Direction des Bâtiments et de la logistique</p>

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

Engagement numéro 13 : tester et amplifier les mesures « zéro carbone »

La stratégie

L'INCUBATEUR DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

L'incubateur du Département a été créé en 2018 avec pour objectif d'accompagner financièrement les directions dans des projets d'investissement en innovation en transition écologique, non prévus dans leurs budgets. La dépense peut concerner un projet innovant ou bien une dépense classique au service d'un projet innovant, comme par exemple les travaux de viabilisation et de protection des terrains mis à disposition de projets d'agriculture urbaine. En 2021, 10 projets ont été financés pour un budget total de 460 000€. Ils concernaient par exemple l'installation d'une centrale de traitement d'air écoresponsable à la piscine de Pierrefitte-sur-Seine ou le financement d'un programme de recherche partenariale avec le CSTB, portant sur l'adaptation et l'amélioration du Programme type environnemental départemental.

Actions	Etat d'avancement	Directions pilotes
Adoption du Plan Mobilité Employeur, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements générés par l'activité du Conseil Départemental.		Direction de la Voirie et des Déplacements & Direction du Bâtiment et de la Logistique

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale



Début des travaux du Pôle de Référence Inclusif Sportif Métropolitain (PRISME), qui accueillera une partie des compétitions, paralympiques notamment, des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Le chantier répond à des objectifs précis sur le plan environnemental, et doit :

- Respecter le niveau E3C2 selon le référentiel Energie-Carbone ;
- Obtenir la certification Bâtiments Durables Franciliens avec un niveau Argent minimum ;
- Calculer le besoin en chauffage selon le calcul réglementaire ($\leq 15 \text{ kWh/m}^2 \text{ an}$) ;
- Respecter la réglementation thermique en vigueur.



Direction de la Commande et de l'Achat Public

&

Délégation aux Jeux Olympiques et Paralympiques

Accélérer la transition énergétique et carbone de l'administration départementale

Les objectifs 2022

Pour aller plus loin dans sa démarche de stratégie carbone et de déploiement d'énergies vertes sur le territoire, le Conseil Départemental a lancé en 2021 un **chantier d'expérimentation de la démarche « budget climat »**. Un budget climat consiste à analyser dans un budget les mesures qui ont un impact positif sur l'environnement, mais également ce qui aura un impact négatif. Il met en évidence les politiques publiques ayant un impact sur l'environnement, y compris lorsque celles-ci ne poursuivent pas directement d'objectifs liés à celui-ci, et aide ainsi à identifier les leviers d'action. Un budget permet de mesurer plusieurs impacts environnementaux : le climat, la biodiversité, la pollution de l'air, des sols...

C'est un outil qui a vocation à constituer un élément extrabudgétaire d'appréciation du bien-fondé d'une dépense, et qui vise à renforcer la transparence de l'action départementale. En ce sens, il est un élément complémentaire d'aide à l'arbitrage budgétaire, qu'il soit administratif ou politique. Le Département souhaite donc mettre en œuvre ce chantier en 2022, en se basant sur la méthodologie développée par L'Institut pour l'Economie du Climat (I4CE), adaptée aux budgets locaux et qui offre une base scientifique solide d'évaluation.

En terme d'exemplarité, le Département, chef de file de l'insertion, est l'un des premiers acheteurs publics du territoire. Il se doit de porter une démarche interne d'achats responsables ambitieuse et de jouer un rôle moteur dans la coordination départementale des clauses sociales, et dans l'appropriation de ces enjeux par l'ensemble des parties prenantes du territoire. C'est pourquoi un **nouveau schéma d'achat public responsable**, où sera notamment intégré un volet écoresponsable, est en cours de rédaction au Conseil Départemental. L'objectif de la collectivité et de doubler les crédits alloués à la commande publique et d'établir une programmation des besoins de renouvellement de marchés et des nouveaux besoins. Une cartographie des achats des principaux donneurs d'ordre est actuellement en cours, qui doit permettre d'adapter l'offre et d'assurer la montée en puissance de ce projet.

Remerciements

Les actions menées pour l'égalité environnementale ne pourraient exister sans l'implication déterminée, constante et engagée de l'ensemble des directions opérationnelles du Conseil Départemental. Aussi, nous tenons à remercier tout particulièrement tous ceux que nous avons sollicité pour élaborer ce rapport :

- La Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité ;
- La Direction du Marketing Territorial et du Mécénat ;
- La Direction de la Voirie et des Déplacements ;
- La Délégation à la Vie Associative et à l'Education Populaire ;
- La Direction de l'Emploi, de l'Insertion et de l'Attractivité Economique ;
- La Direction de l'Education et de la Jeunesse ;
- La Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités ;
- La Directrice du Projet de Transformation de l'Espace Public et du Cadre de Vie ;
- La Mission Innovation Territoriale ;
- La Direction de la Prévention et de l'Action Sociale ;
- La Direction de l'Enfance et de la Famille ;
- La Délégation aux Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- La Direction Europe International.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211216-2021_12_054-DE

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211216-2021_12_054-DE

www.seinesaintdenis.fr

Partagez



#SSD93

Pour toute question sur ce document :

Délégation de la Transition Ecologique
du Département de la Seine-Saint-Denis
transition-ecologique@seinesaintdenis.fr